



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Communiqué de presse

Jeudi 10 Septembre 2020

### L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ CREE UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DANS L'EFFAROUCHEMENT DE L'OURS



© Daniel Coutelier / Terra

**Suite à la publication de l'Arrêté du 12 juin 2020 relatif à la mise en place à titre expérimental de mesures d'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées pour prévenir les dommages aux troupeaux, l'OFB s'est doté d'une équipe opérationnelle de six agents positionnés au sein de sa Direction des Grands Prédateurs Terrestres.**

Cette équipe spécialisée vient renforcer les effectifs de la Brigade Mobile d'Intervention (BMI) Grands Prédateurs Terrestres. Elle bénéficie de son encadrement et de son expérience de plusieurs années dans l'appui aux éleveurs pour la défense de leurs troupeaux contre les attaques de grands prédateurs. Elle contribue

ainsi à la coexistence entre le pastoralisme traditionnel et le retour des grands carnivores sauvages en France.

Les missions de ces agents, mobilisés en binôme, consistent à déployer sur les pâturages d'été en montagne, les estives, des mesures d'effarouchement renforcé de l'ours brun. Elles sont instaurées dans les zones de forte prédation, quand les mesures mises en œuvre par l'éleveur (présence de bergers, regroupement nocturne, parc de nuit, chiens de protection, effarouchement simple) ne sont pas suffisantes pour protéger efficacement le troupeau.

Les moyens déployés s'appuient notamment sur l'utilisation de munitions pyrotechniques qui permettent d'effaroucher les ours à plusieurs centaines de mètres avant qu'ils ne s'approchent trop du troupeau.

Les missions sont conduites principalement de nuit, auprès de troupeaux regroupés. Le repérage des ours est réalisé à l'aide de matériels de vision nocturne (caméra d'observation thermique). La présence de brouillard constitue le principal handicap vis-à-vis de cette technique de détection. Pour autant, l'approche des ours peut être détectée efficacement grâce aux chiens de protection ou à défaut par les mouvements du troupeau.

En place depuis le début de l'été sur plusieurs estives ariégeoises et haut-pyrénéennes, cette équipe compte déjà à son actif l'effarouchement de plusieurs individus dont une ourse, ses deux oursons et un autre individu sur la commune d'Ustou au mois de juillet. Plus récemment, les agents ont mis en fuite un ours sur l'estive d'Ourdouas à la suite d'une observation faite par le berger au cours de la journée. Dernièrement, des actions d'effarouchements ont été réalisées avec succès sur les estives d'Arreau et Coumebière. À chaque fois, les ours ont stoppé immédiatement leur approche et n'ont pas occasionné de dommage sur les troupeaux ainsi protégés. À aucun moment les ours effarouchés n'ont fait preuve de témérité ou d'agressivité au cours de ces opérations. Ces premiers résultats sont encourageants et méritent d'être consolidés à l'issue de la saison pastorale.

Ces interventions ne peuvent être étendues que si des mesures de protection adéquates ont déjà été déployées, et reposent sur le triptyque « berger /parc de nuit /chien de protection ». La mobilisation de cette équipe spécialisée ne doit se faire qu'en dernier recours, pour traiter les situations de récurrence de prédation sur les troupeaux protégés. Lorsque les mesures de protection sont en place la nécessité de recourir à des mesures d'effarouchement renforcé est limitée.

Au-delà de cette mission expérimentale, les services de l'Office français de la biodiversité assurent le suivi de la population d'ours brun sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne dans le cadre d'un réseau participatif. Ils interviennent également pour la réalisation des constats de dommage sur le bétail et conduisent des programmes de recherche sur le plus grand mammifère terrestre de France.

*Établissement public de l'État créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.*

**Contact Presse :**

Florence Barreto : 06 98 61 74 85  
Romane Dondi : 07 63 32 69 89  
Presse@ofb.gouv.fr  
ofb@rumeurpublique.fr

**Office français de la biodiversité**

Pôle de Vincennes  
« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar  
94300 Vincennes  
www.ofb.gouv.fr